au comité de evoir en a urnissant 1

mblée de son extrêmité de on des écoles itre de cett la salle des

l'observation ret.

après s'être ls, on a osé nes cris n'ont e: & qui la rible tribunal ris.

s sicaires de ue vouloientient, & e'est péroient nous

s'est couvert. ral Moreau à cluse ; il promaris, & il oient au sup-l'échafaud, des expées qu'il avoi jeunes gens Iroit où leurs oint le digne

irs fois frémi

lu même trin provisoire de sûreté gé-

envoyat surolutionnaire. ont fortement ossible de trahomme quelsa dénoncia-

demander que nt le tribunal de son comito

est décrétée, le sûreté gé

s,

est adons bin la declaration que sesez.

a carent disparut & abandonna ses reneganx mana de la terreur & de la mort, tout flechit devant elles, & Paris

# NOUVELLES

## NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

terreat , neutreusement pour la basce et pour l'Europe; mais les racessevull , T. L. C. T. T. S. t. forme des places

larges & protondes sur tout le se de la nouvelle répudans les circonstances actuelles, je comprends bi
premiere partie de ( ariegluv arient) premiere partie de ( ariegluv arient) premiere partie de ( ariegluv arient) premiere partie de les fermer étoit de reveur a des idées plus seconde; je ny culture de les fermer étoit de reveur a des idées plus

Le Bureau des Nouvelles Politiques, Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue de Moulins, n°. 500, au coin de la rue Thénese. Le prix de la Souscription est actuellement, et à compter da 1° plusièse, de 50 liv. par an, de 27 liv pour six mois, et de 15 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chaques, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au oitoyen Chas-Fonnantil L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style.)

nos a rame P O L O C N E son of a control of a

De Varsovie, le 20 décembre.

opie d'un rescript expédié de la part de sa majesté l'împératrice de toutes les Russies, au comte Mexander Surarow Rymnitzki, en date de Saint-Pétersbourg, le 26 octobre 1794.

Comte Alexander Wazilowitz, nother has sub this to

« Vos marches précipitées contre l'ennemi, & vos victoires répétées remportées sur lui, en particulier celle du 6 septembre, près de Kronpzitza, & du 8 près de Brescz, sont des preuves signalées de votre zele constant our notre service, de votre activité, habileté & bravoure; & nous vous témoignons, par celle-ci, notre reconnoissance particuliere; en signe de laquelle nous vous envoyons une cocarde de chapeau en brillans, & vous gratifions de trois pieces de canon, du nombre de celles que vous avez conquiscs.

» Invoquant au reste, le secours du tout puissant sur es entreprises futures utiles à la patrie, je suis votre bienveillante,

Signé, EKATHARINA.

A se rescript étoit joint la cocarde de brillans, évalués à la valeur de 30,000 roubles.

Copie d'un rescript, écrit de la main de S. M. l'impératrice de toutes les Russies, au comte Alexander Suivaron Rymnitzki, en date de Saint-Pêtersbourg, du 19 novembre 1754.

« M. le général-feld-maréchal comte Alex. Wazilowitz ;

" Je vous félicite de toutes vos victoires, ainsi que de la prise des retranchemens de Prag & de Varsovie même.

" Restant pour vous, avec distinction, votre bienveilsite, Signé, Ekathariya, »

L'adresse écrite de la main de sa majesté même, étoit: Au général-feld-maréchal comte Alex. Wazilowitz -Suwarow Rymnitzki.

A ce rescript étoit joint le baton de marcchal, en or, garni de pierreries, évalué 60,000 ronbles.

Extrait d'une lettre particuliere de Hambourg, du 8 janvier.

On parle de paix dans toute l'Europe, parce que toute l'Europe en a besoin; mais personne n'a assigné jusqu'ici le mode convenable à lous d'arriver à cette fin nécessaire de toute guerre. Si, d'une part, les deux cours de Suede & de Danemarck, en leur qualité de neutres, sont proposées pour médiatrices, de l'autre, une partie de l'Allemagne semble desirer que ce soit la cour de Berlin qui se charge de cette médiation difficile. Ce desir singulier indique que la partie de l'Empire qui l'a formé regarde cette cour comme neutre dans la coalition. Et en effet cette cour comme neutre dans la coalition. Et en effet, elle auroit du toujours l'être; car si d'un côté il lui im-porte fort peu que la France ait adopté une nouvelle forme quelconque de gouvernement, d'un autre côlé elle ne pouvoit avoir aucun intérêt à un agrandissement quelconque de puissance pour la maison d'Autriche, son ennemie naturelle.

Cependant les projets ambitieux annoncés par une fac-tion qui a trop long-tems dominé en France, & qui ne tendoient à rien moins qu'à détruire tous les trônes, à renverser toutes les constitutions, & à conquérir toute l'Europe, avoient imposé à toutes les puissances de cette partie du monde l'obligation de se réunir pour essayer de mottre des houses à cette désestation projettée. Les furilons mettre des bornes à cette dévastation projettée. Les furibons ignorans, qui avoient imaginé le projet de tout conquérir, de tout prendre, dirent au peuple français qu'il devoit tout sacrifier à ce plan inexécutable, tout jusqu'à sou commerce de terre & de mer, & à ses moyens intérieurs de subsistances & d'approvisionnemens. Il sembloit difficile d'égarer à ce point une nation instruite & éclairée; un genre de tyrannie, inconnu dans les annales de l'his toire ancienne & moderne, en vint à bout. Le gouvermement disparut & abandonna ses rênes aux mains de la terreur & de la mort, tout fléchit devant elles, & leurs agens ajouterent à un amas épouvantable de crimes & de proscriptions, l'art inconnu jusqu'alors de persuader à ce peuple abusé que les victoires de ses armées étoient le résultat des pillages & des assassinats qu'ils exerçoient

Ces victoires se continuerent au-delà du regne de la terreur , heureusement pour la France & pour l'Europe; mais les ravages du terrorisme avoient formé des plaies larges & profondes sur tout le sol de la nouvelle république. La convention nationale pensa alors que le seul moyen de les fermer étoit de revenir à des idées plus saines & plus sages, tant pour le gouvernement intérieur que pour la politique du dehors : la terreur ne fut plus empreinte, ni sur les principes de la diplomatie, ni sur ceux du gouvernement; la justice la remplaça, & des ce moment le peuple françois & les nations étrangeres aborderent, avec confiance & amour, la représentation nationale, qui ne fut plus regardée comme un écueil entouré de tempêtes, mais comme un phare de justice & de paix.

Cette époque est encore toute récente; & quoiqu'elle ne date que du 9 thermidor, elle a changé à-peu-près les idées de toute l'Europe, malgré les efforts continuels de Pitt pour la retenir sans relâche dans les angoisses & les craintes d'un débordement général des invasions fran-

L'Allemagne commence à être bien persuadée que si l'Angleterre continuoit à l'épuiser d'hommes & d'argent, il n'en résulteroit contre elle qu'un monopole exclusif de commerce, que cette puissance ne tarderoit pas à déve-lopper; au lieu que si la France parvient, comme elle parviendra sans doute, à rivaliser de puissance maritime avec l'Angleterre, il en résultera un avantage immense pour le commerce de tout l'univers.

Il résulte de cette opinion & de ccs faits, que les vœux de la plupart des nations commerçantes de l'Europe sont pour la France, & qu'elles regardent unanimement la cessation des hostilités sur le continent comme le gage as-

ouré de la prochaine liberté des mers.

### ANGLETERRE

#### De Londres.

### Suite des débats du parlement.

Sir W. Milner déclare qu'il ne sauroit voter les subsides, attendu que l'objet de la guerre, d'après l'aveu des ministres, est la subversion du gouvernement actuel de France & le rétablissement de la royauté. Le discours du roi fait connoître d'ailleurs que les intentions du ministre sont de ne point traiter avec la république.

M. Pitt repond qu'il n'a jamais voulu dire qu'il ne traiteroit point avec une république, parce qu'il pourroit y avoir une république en France avec laquelle il ne refuseroit pas d'entrer en négociation. Il a seulement voulu dire qu'il ae traitereit pas avec la république actuelle

de l'rance dans les circonstances actuelles.

M. Fox. - Si j'ai bien compris l'honorable ministre, ses expressions portent qu'il peut arriver dans le gouvernement actuel de France des changemens qui justificroient une négociation de sa part, & que de plus il n'a aucune aversion à traiter avec une république.

M. Sheridan. - Il est de la derniere importance que non MHX T négoc entendions bien la déclaration qu'on vient de faire. I confusion vient de ce qu'on ne met pas assez d'exactitud dans ses expressions lorsqu'on se sert du mot république Repel Il ne faut rien moins que l'entendement supérieur de mon gagne honorable ami (M. Fox), pour comprendre les décla-rations du ministre. Il a tellement pris soin d'étendre son luys tend explication dans un labyrinthe de mots, qu'il est devenu obscur précisément à proportion de son desir de se rendre les is entier landai clair & intelligible. Lorsqu'il a dit, par exemple, qu'il ne traiteroit point avec la république actuelle de France pouill provi alliés dans les circonstances actuelles, je comprends bien le premiere partie de cette déclaration ; mais quant à l seconde, je n'y entends rien. En effet, ce n'est pas une chose si facile que de déterminer ce qu'on entend par les circonstances actuelles; & j'avoue franchement que conce plus s toutes les fois qu'on se sert de l'expression incompréhenmuns. sible, mais populaire, de circonstances existantes, je suis tout-à-fait embarrassé & confondu. On ne prétend pas d'Ora génér Benti du po saus doute désigner par ces mots la prospérité de l'Angleterre & l'état désastreux de la France. Le seul sens que présentent les expressions de l'honorable ministre, pourtant il a voulu dire quelque chose, c'est celui-cipar 10 « Il n'y a que deux hypotheses sans lesquelles je consennace, tirois à traiter avec la France :

» 1°. Dans le cas où je réussirois à donner à son gouvernement actuel une forme qui me seroit plus conve-

merci de la France. »

Or , sous tous les points de vue , il est de notre devoir de reporsser cette alternative. Quant à moi, je ne voi dans toutes ces phrases qu'une déclaration du ministre, portant que son intention est de rejetter toutes les motions tendantes à amener la paix avec la France.

On demande, après tous ces débats, à aller aux veix sur la question des subsides, les subsides sont décrétés,

& la séance se leve.

#### HOLLANDE.

### De Bois-le-Duc , le 27 nivose.

La garnison stathoudérienne de Heusden en est sortie ce matin pour être transférée en Hollande; elle est prisonniere de guerre sur parole & jusqu'à échange, & n'a conservé que ses armes & ses drapeaux; elle est forte de 1000 hommes.

Il ne paroît pas que la ville de Heusden soit endemmagée : elle n'a été attaquée qu'avec peu de troupes & du canon de moindre calibre. Elle n'a tenu que trois jours. On prétend que la garnison manquoit de vivres. Si cela est vrai, il est évident que la confusion la plus extrème doit régner dans les moyens de défense des stathoudériens, en négligeant d'approvisionner une forteresse qui, depuis la prise de Bois-le-Due, étoit de premiere ligne.

Maintenant tout marche en avant ; Cuilemberg a été pris, & toute l'armée du Nord a passé le Leck : tout annonce que les coups les plus décisifs, pour anéantir

la faction qui opprime notre patrie, vont être portés. Depuis deux jours, l'ennemi a commencé à évacuer la province d'Utrecht; tout est replié vers l'intérieur. L'armée stathoudérienne vers Amsterdam , l'armée britannique vers Rotterdam, dans le dessein, sans doute, quat

matin génér armée chass ce fle Les t Saus I

& An

faits de l'a

l'on s

sont

de to

éviter

80US

avant

тапсе

celle

dant o

& de-

voix la déb

gues

Les

Ou

En

avant

ses p

To

de faire. La négociations de paix entamées à Paris par Brantsen & d'exactitud Repelaer.

N. 19

t république, crieur de mon

re les déclad'étendre son

'il est devenu de se rendre

temple, qu'il lle de France

ends bien h s quant à la n'est pas une

n entend par chement que

er à son gou-

plus conve-

ellroient à la

notre devoir i, je ne vois du ministre,

outes les mo-

ller aux voix

soit endom-

de troupes & nu que trois de vivres. Si

n la plus ex-

ense des staune forteresse

de premiere

ance.

Repelaer. Les Anglais, si on les pousse vivement, tacheront de gagner l'embouchure de la Meuse, le port de Hellevoetsjuys & l'isle de Goeré. l'our éviter le sort qui les attend d'être cornwallisés, ils cherchent à se sauver dans
les isles de Zélande, ou bien à s'embarquer pour retourner
entierement chez eux, couverts de l'exécration des Hollandais, mais gorgés pour s'en consoler, des riches déuilles des paisibles habitans de la Gueldre & de la Les Anglais, si on les pousse vivement, tâcheront de pountes des paisibles habitans de la Gueldre & de la prevince d'Utrecht, qui se souviendront long-temps des alliés & des défenseurs du gouvernement stathoudérien.

Quoi qu'il en soit, le général en chef Pichegru, de concert avec les autres généraux, prend les mesures les plus sages pour compléter la défaite de nos ennemis communs.

En prayers de la compléte de la company de la

entes, je sui En preuve de l'extrême détresse où se trouve le prince d'Orange, je puis vous dire, qu'avant-hier son adjudant-rité de l'An-les seus seus le nom de Le seul seus ministre, il de peuple Portioz (de l'Oise), à l'effet de détourner, par les supplications les plus vives, le coup qui le menace, & d'obtenir que les l'rançais ne pénetrent pas plus avant dans le pays. Nous sommes persuadés qu'il perdra ses peines.

#### BELGIQUE.

#### De Bruxelles, le 30 nivôse (19 janvier, v. st.)

Toutes les cloches de Bruxelles annoncent depuis ce matin les succès de l'armée du Nord commandée par le général Pichegru. A la faveur de la gélée, cette brave armée, marchant au milieu des inondations glacées, a chassé l'ennemi au-delà du Leck, après quoi elle passa ce fleuve en s'emparant des petites villes qui le bordent. Les troupes alliées furent chassées des lignes de la Grebb, ont décrétés, sus qu'elles opposassent une bien forte résistance, tant étoit grande leur terreur. Les républicains, divisés en plusieurs fortes colonnes , se sont emparés d'Arnheim , capitale de la Gueldre hollandaise, & toute cette province est dejà soumise, de même que celle d'Utrecht : les Français y occupent en ce moment, non - seulement en est sortie cette derniere ville, mais encore Monfort, Rheneuvianne elle est pri-hange, & n't ment, d'une maniere précise, la quantité de prisonniers elle est forte de l'artillerre, des munitions & des bagages. Tout ce que l'on sait de positif à cet égard, c'est que les François se sont empares de plusieurs magasins abondamment pourvus de toutes especes de choses. Les généraux républicains evitent la faute faite, dans la conquête de la Hollande, sous le regne de Louis XIV, en marchant toujours en avant en masse, & sans s'amuser à mettre des garnisons lans toutes les places soumises d'un moment à l'autre. Déjà nous apprenons que les colonnes républicaines s'avancent d'Utrecht sur Woorden & de-là vers Amsterdam, patient d'Utrecht sur Woorden & de-la vers Amsterdam, qui sera bientôt au pouvoir des Français, pour peu que cette gelée propice continuc encore quelques jours. Pendant ce tems là, d'autres corps marchent sur Oudewater à de là sur Leyde & la Haye. Les armées coalisées sont d'autreile de la sur Leyde & la Haye. Les armées coalisées sont dérieur. L'air térieur. L'air mée britamif doute, quasi débandade. Les Anglais vont certainement gagner queldoute, quasi que ports, pour se retirer glorieusement chez eux. Si

l'on fait attention à la multitude de batailles & de combats dans lesquels les Français ont été vainqueurs cette campagne, & les conquêtes qui en ont été le résultat, l'on n'en trouvera pas une aussi glorieuse, non-sculement dans les annales de l'Empire français, mais encore dans celles 

# De Paris , le 7 plaviose.

Diverses lettres récentes de Marseille, de Bordeaux & de Lyon portent, que les terrotistes qui ont regue dens ces communes se flattent de voir incessamment renouveler leur regne; les uns annoncent qu'ils vont à cet effet arriver à Paris en force, & qu'ils ont cependant envoyé déjà des émissaires en avant, pour ranimer le courage ébranlé de leurs freres de sang. Les autres rendent compte de leurs travaux pour réorganiser provisoirement la terreur dans les départemens où elle a regné d'une maniere si utile à leurs intérêts particuliers.

Ces détails ; consignés dans quelques papiers publics ; seroient capables d'allarmer les patriotes vrais & paisibles, s'ils ne savoient d'ailleurs que les comités de gouvernement ont l'œil ouvert sur toutes les manœuvres des malveillans, & qu'ils sont déterminés à les réprimer de la maniere la plus précise. Cependant il paroit que le moment de déployer la plus grande & la plus prompte fermeté est arrivé pour le gouvernement, puisque tant de malveillans réunissent leur activité perfide, les uns pour échapper au glaive de l'opinion publique, les autres pour relever celui de la terreur sur la partie saine & sage de la nation qui a déjà tant en à souffrir de leurs méfaits, de leurs fureurs & de leurs dilapidations.

Les deux ministres de Suede & de Berlin, les barons de Staël & de Goltz, qui sont arrivés à Paris, inspirent d'autant plus de consiance, qu'ils se sont montres des long-tems affectionnés à la révolution. On assure que le citoyen Barthelemi, notre ambassadeur en Suisse, a été nommé pour passer en la même qualité à Berlin ; ce qui accrédite d'autant l'opinion d'une paix prochaine avec la

# CONVENTION NATIONALE.

#### Présidence du citoyen Rovern.

La convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité des finances, a rendu, dans la séance du ARTICLE PREMIER.

Traitemens per mois

Indemnitée par mais

I recelements par	11008.	Indemn	ites par	mors.
1000 liv	audu i so	Isi aig sa	TO THE RESERVE OF THE PARTY OF	3. d
800	un dixieme	e	80	1 20 00
600	deux dixio	emes	120	ne subs
500	trois dixie	emes	150	olio cello
400	quatre dix	iemes,	160 -	, one bea
300	cinq dixie	emes	150	ten sen
200	six dixien	les	120	Dualogs
10150	sept dixier	nes	105	10000
100	huit dixier		80	Corrie of
75	neuf dixier	nes	67	10

Les fonctionnaires publics des administrations civiles, & les employés dont les traitemens sont cerrespondans au tableau ei dessus, recevrent une indemnité provisoire, naleulee d'après la classe dans laquelle ils se trouveront placés.

II. Ceux dont les traitemens sont intermédiaires aux différentes classes, recevront une indemnité calculée sur la classe inférieure à leur traitement actuel.

III. Ceux dont les traitemens sont au - dessous de la dixieme classe, recevront en indemnité une somme égale à leur traitement actuel.

IV. Les traitemens des fonctionnaires publics & des employes dens leurs bureaux, ainsi que les indemnités accordées par le présent décret, seront payés le dernier jour de chaque mois.

V. L'indemnité accordée en verts du présent décret aura lieu à compter du premier nivôse dernier; mais ceux qui ont reçu des augmentations dans les administrations de départemens, les feront entrer en compensation de la présente indemnité.

VI. Les commissions exécutives, administrations publiques & tribunaux, feront passer dans le délai d'un mois, aux commissires de la trésorerie nationale l'état des appointemens des employés dans leurs burcaux, & des indemnités accordées en vertu du présent décret, & les commissaires de la trésorerie nationale présenteront dans le mois suivant, le relevé général desdits états.

VII. Le comité des finances présentera dans une décade,

des mayens d'économie qui puissent surpasser les depenses résultantes du présent décret. Il est autorisé à régier les traitemens qui n'ont point été fixés jusqu'à ce jour.

Suite de la séance du 5 pluviôse.

Après avoir décrété le renvoi au comité de sureté générale de la dénonciation faite contre le président du tribunal révolutionnaire de Brest, l'assemblée avoit décrété son arrestation provisoire.

Plusieurs membres ont vivement réclamé contre ce décret; ils ont fait sentir que l'arrestation provisoire d'un crtoyen qui n'a pas été entendu dans sa défense, le contre lequel il n'y a qu'une accusation fondée sur des pieces qui n'ont pas été examinées, est un attentat à la liberté individuelle,

Charlier a soutenu la même opinion; il a dit que le comité de sûreté générale étoit investi d'une autorité suffisante, soit pour faire arrêter ce citoyen, soit pour le faire traduire au tribunal révolutionnaire; il falloit donc s'en rapponter à lui, & attendre qu'il eût pris connoissance des pieces.

Certes, ce n'est pas sans raison, ajoute Charlier, qu'on vient de vous faire décréter que jamais vous ne traduiriez personne au tribunal révolutionnaire, sans un rapport préalable de vos comités; nous n'avons pas eublié la loi du 22 prairial, & l'abus que Robespierre fit de ce tribunal: j'ose penser même que cette institution ne subsistera pas long-tems. Votre justice veut ramener les citoyens égarés au giron de la république: que les autres aillent partager le malheur & la honte de ceux que nos enfans aut si glorieusement combattus. — Vifs applaudissemens.

Charlier demande & l'assemblée décrete le renvoi pur & simple su comité de sureté générale, qui statuera.

Merlin, de Thionville, dit: « Avant de repartir pem l'armée où je vais avec mon collegue Cavaignae, pour la instant, je dois dire à l'assemblée que l'armée, pénétres des principes de justice de la convention, ne connoît que la république, pour laquelle elle saura toujours combattre tous les ennemis de la souveraineté du peuple, & qu'ello m'est arrêtée dans sa brillante caeriere ni par les fatigues ni par la rigueur de la saison. »

Merlin a demandé l'insertion de la déclaration au bulletin. Mais, a-t-il ajouté, si j'cusse écrit ma déclaration de l'armée, l'insertion n'auroit pas souffert de difficulté, pourquoi en souffriroit-elle parce que j'ai parlé à la tribane? — L'insertion est décrétée.

Fréron a demandé la liberté provisoire de Servan, sant aux comités à examiner sa conduite.

Quelques membres vouloient que cette liberté fût définitive; d'autres membres au contraire ont dit, que comme ministre, Servan devoit être séverement recherché dans la conduite qu'il a tenue. Duhem a cité un fait contre lui, relatif au bombardement de Lille: cependant, a-t-il ajouté, je ne m'oppose pas à son élargissement, puisqu'enfin on ne peut pas s'opposer à ce que les aristocrates ne triomphent.

Ces dernieres paroles excitent quelque tumalte: l'assemblée enfiu décrete la liberté provisoire & renvois l'examen de la conduite de Servan à ses comités.

#### Séance du 6 pluviôse.

Lakanal demande que l'assemblée fasse participer au décret qui accorde une augmentation de traitement aux fonctionnaires publics, les instituteurs & éleves des écoles normales. — Renvoyé au comité des finances.

Carnot paroît à la tribune; il annonce qu'Amsterdam

est pris. 

A l'instant l'assemblée toute entiere est debout. Tou les chapeaux sont en l'air ; les cris de vive la liberté! vive la république! vivent ses braves désenseurs! font long-temps retentir la salle.

Carnot reprend la lecture de la lettre. Voici ce qu'elle

« Les Etats-Généraux ont donné l'ordre à toutes les villes fortes d'ouveir leurs portes à nos troupes; les représentans attendoient la nouvelle de leur entrée à la Haye pour s'y rendre; le stathonder est en fuite avec toutes famille.

» Tout est en notre pouvoir ; les vaisseaux, les chantiers, le trésor, des approvisionnemens & des magasim immenses de toute espece. Deux réprésentans arrivent pour donner tous les détails de cette belle victoire »...

L'assemblée par acclamation décrete que les armées du Nord & de Sambre & Meus ne cessent de bien mériter de la patrie. Les cris de vive la république, vivi la liberté, recommencent & se prolongent long-tems.

le 20

remin

ce pi

se ter

malgr

ratrio

On demande de toutes parts que la séance soit levée. Elle étoit en effet assez bien remplie; & qui auroit pu s'occuper d'autre chose que de la gloire & de la prospérité de nos armes & de la république?

Le président défère au vœu de l'assemblée, & les de putés se séparent au milieu des félicitations & des crit de la joie générale.